

Préavis du Comité de Direction n°14-2017

Concernant les comptes 2016

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances, formée de MM. Frédéric Mani, Frédéric Guilloud, Laurent Kilchherr, et Christian Graf s'est réunie le 04 mai 2017 au siège du Conseil Régional en présence de Mme Chantal Landeiro, responsable des finances du CoDir et de M. Patrick Freudiger, Secrétaire général. Nous les remercions de leurs explications. Etaient excusés, MM. Pierre-Alain Schmidt et André Cattin.

La commission a étudié le préavis N°14-2017 concernant les comptes 2016 avec quelques commentaires :

- *Autorités* : indemnités des autorités revues à la hausse N° 71-2016
- *Administration* :
 - **n°110.3011** le traitement du personnel est inférieur aux prévisions, car le collaborateur en charge du tourisme a été recruté en 2017
 - **n°110.3092** le Codir a fait appel à une société spécialisée pour le recrutement du collaborateur en charge du tourisme
 - **n°110.3161** les frais de loyers des locaux de la rue du Collège ont été supérieurs aux prévisions.
- *Tourisme* :
 - **n°160.3521** il faut rajouter CHF 20'000.—pour la Garenne à Le Vaud aux autres décisions pour un total de CHF 230'000.—
- *Promotion économique* :
 - **n°820.3172** mesure AppApp : ce sont 61 apprentis qui suivent un appui scolaire.
- *Attribution aux réserves* :
 - **n°230.3321** amortissement supplémentaire au patrimoine administratif pour CHF 58'795.26. Il s'agit de « vieux » préavis de 2008 et 2009.

La Commission a procédé par pointage à la vérification des paiements des factures. M. Patrick Freudiger a répondu à quelques questions relatives aux paiements des factures 2016.

Votre Commission des Finances est unanime à soutenir ce préavis n°14-2017 concernant les comptes 2016, tels que présentés et de donner décharge au Comité de Direction et à la Commission des Finances.

Arnex-sur-Nyon, le 16 mai 2017

Membres de la Commission :

MM. Frédéric Mani
Frédéric Guilloud
Laurent Kilchherr
Christian Graf, rapporteur